

## Éditorial

# Gaudin, l'atout à double tranchant

**Xavier Alonso**

Rédacteur en chef adjoint, rédaction Tamedia



La sécurité suisse repose en mains vaudoises. Le conseiller fédéral Guy Parmelin a désigné le Vaudois Jean-Philippe Gaudin à la tête du Service de renseignement de la Confédération (SRC). Mercredi à Berne, comme par ailleurs dans la presse suisse, la proximité qui unit les deux Romands a été une thématique soulignée. Et c'est un atout, mais il est à double tranchant.

Rompu aux questions de sécurité, Jean-Philippe Gaudin présente un CV impeccable. Il a réformé le renseignement militaire, est au bénéfice d'un réseau international et revient d'un poste en France où les questions de terrorisme islamiste ont été le quotidien. Le couteau Jean-Philippe Gaudin est affûté.

«La large acceptation de la nouvelle loi sur le renseignement montre aussi que les attentes du peuple sont grandes»

Les compétences du professionnel de la sécurité et la relation de confiance avec son ministre de tutelle sont évidemment indéniables à l'heure de restaurer la confiance dans les services secrets. En effet, ces dernières années, le SRC a surtout fait parler de lui pour ses couacs. Ils sont connus et ont alimenté les polémiques. Le vol de données par un employé en proie à des problèmes psy et l'affaire de Daniel M., ce détective qui espionnait le fisc allemand en contrevenant au droit, ont été jugés sévèrement par la justice et la classe politique.

Les menaces aussi sont connues: celle du terrorisme international et intérieur avec près de 90 personnes dans le radar des espions suisses, celle des cyberrisques et encore une situation internationale qui se dégrade. Ce tableau général, plutôt sombre, dessine une responsabilité plus grande que jamais pour le chef du SRC. Mais la large acceptation en votation de la nouvelle loi sur le renseignement montre aussi que les attentes du peuple sont grandes malgré l'image d'amateurisme qui colle au SRC après ses bourdes.

Aussi, la tâche qui attend Jean-Philippe Gaudin est colossale. Et le moindre faux pas sera analysé à l'aune de la relation personnelle qui unit le chef du Département de la défense et son patron du renseignement. Ce gage de loyauté et de confiance dans le travail commun pourrait devenir soupçon de copinage et se retourner contre eux. Comme un couteau à double tranchant.

Page 15

## L'image du jour Hommage populaire à Winnie Mandela dans un stade de Soweto



AP PHOTO/THEMBA HADEBE

## Courrier des lecteurs

### Éoliennes Les citoyens, les campagnards et le bruit

En octobre 2017, M. Chevillat, de Suisse Éole, a critiqué mon allégation «les habitants des campagnes et ceux des villes ne sont pas égaux devant la loi». Il avait raison! J'aurais dû écrire: «En matière de bruit, les critères diffèrent entre habitants des campagnes et habitants des villes.»

La loi dit: «L'attribution des domaines de sensibilité (DS) correspond à la volonté du législateur d'offrir des conditions optimales d'habitabilité en fonction de l'affectation. (...) Ces critères idéaux peuvent être amoindris par des dispositions de déclassement afin de tenir compte des nuisances acoustiques préexistantes qui perdureront.»

Or il est évident que les éoliennes ne sont pas préexistantes! Dans les villages, on a attribué le degré de sensibilité III en tenant compte des travaux de la paysannerie. Mais celle-ci, à l'inverse des éoliennes, travaille peu pendant la nuit. L'an dernier, j'ai examiné la gêne provoquée par un ventilateur dans un village vaudois. Le niveau sonore vers la fenêtre du plaignant était de 42 dB (A).

La limite imposée pendant la nuit par l'annexe 6 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) est de 55 dB (A), auxquels on soustrait au moins 10 dB (A) car il s'agit d'une installation de ventilation. La limite de 45 dB (A) ne donnait aucun droit au plaignant car il habite la campagne. Par contre, dans un quartier résidentiel à Lausanne, en zone de sensibilité II, il aurait pu exiger un assainissement. Et, comble de malchance, s'il devait subir le bruit d'une éolienne, il devrait supporter 50 dB (A) pendant la nuit car les autorités refusent de considérer les éoliennes comme des ventilateurs.

Les habitants des campagnes sont moins protégés que les citoyens!  
**Maurice Lanfranchi, physicien spécialisé en acoustique depuis 1992, Assens**

### Économies Interrogations, réflexions, lucidité

À propos de l'article intitulé «Le National veut tailler des millions» («24 heures» du 14 mars 2018).

Cet article m'inspire quatre interrogations: Les électeurs n'ont-ils pas pour mission de suivre le travail des parlementaires qu'ils ont élus, pour pouvoir ainsi décider de ne pas les réélire s'ils ont dévoyé leur rôle politique et social en votant contre les intérêts des consommateurs, assurés, handicapés, etc., et donc, in fine, contre le bien commun? En plus d'être une manœuvre purement idéologique, avec de graves conséquences pour les plus démunis qu'elle vise, vouloir supprimer 600 mios aux bénéficiaires des PC n'est-il pas un étonnant contresens économique, puisque cet argent-là sera directement réinvesti dans l'économie, sans thésaurisation ni évasion? Les économistes du FMI n'ont-ils donc pas remis en cause la «théorie du ruissellement», celle qui voudrait que, pour que les pauvres soient moins pauvres, l'État doive faire en sorte que les riches soient plus riches («La théorie du ruissellement, fable des années 80», «Le Nouvel Observateur», 29 septembre 2017)? Enfin, ce constat («24 heures» du 5 octobre 2017) du récemment nobélisé professeur Dubochet n'est-il pas fort réflexif: «L'altruisme est quelque chose de moral chez l'être humain, mais en biologie c'est une façon de fonctionner. Les fourmis ouvrières sont totalement altruistes car elles travaillent pour la reine, c'est le système qui le veut. En tant qu'êtres sociaux, nous vivons

ensemble: nous occuper les uns des autres, ce n'est pas de la bonté, c'est simplement ne pas être stupide, c'est vital pour notre bien commun. Ce n'est pas une valeur morale, c'est une notion d'intelligence: la gauche, c'est l'intelligence, et la droite, c'est l'égoïsme.»

**Christine Moichon, Renens**

### Moudon L'abattoir qui cache la société

L'antispécisme interroge notre relation aux animaux non humains en posant un regard global sur le monde du vivant, et aspire à élargir respect et compassion à l'ensemble des êtres sensibles, humains ou non. Des actions militantes troublent parfois la vision systémique d'une telle problématique, facilitant les représentations partielles et les préjugés. Votre article a le mérite de nommer l'impitoyable réalité d'un abattoir, en dépit des règlements et mesures qui en légitiment la «conformité». Toutefois je souhaite reprendre quelques notions, car être végane ne signifie pas être dupe: Les personnes qui «se salissent les mains» sont des acteurs parmi d'autres d'une chaîne alimentaire basée sur l'exploitation animale. Cette filière est un secteur économique important dont dépendent des milliers d'individus. Si cette offre existe, c'est qu'elle répond à une demande. C'est précisément cette demande qu'il s'agit de questionner, sans pour autant imposer une ligne de conduite. L'alternative végane dérange, car elle propose à travers une alimentation différente des choix de société qui déconstruisent nombre de certitudes. Les grands distributeurs multiplient les messages sur des élevages respectueux, mais le but est de vendre un produit: l'animal reste une marchandise, et ce bien avant d'être pendu à un crochet d'abattoir. L'animal humain fait partie du monde

vivant, il n'en est pas le maître. Si l'esprit et l'accès à une pensée universelle nous distinguent des animaux non humains, ils ne nous confèrent que des devoirs à leur égard. Une société sans abattoirs est un vrai projet politique, ambitieux et complexe, mais fondamentalement éthique.

**Valérie Mancini, Bousens**

### «Frigo» romain Rien de neuf sous le soleil!

Depuis un certain temps, les médias («24 heures» du 3 avril; «Le Matin Dimanche» du 8 avril) parlent de «frigo» romain. En 1980, j'ai creusé un puits dans mon jardin avec l'aide de quelques amis. La profondeur est de 6 mètres. Dans un panier suspendu à 1 mètre du fond, il y a des bières qui - été comme hiver - ont une température de 8°C sans artifice quelconque.

Il n'y a donc rien de neuf sous le soleil... En Ajoie, dans le Jura, j'avais une tante qui, en 1975, n'avait pas de réfrigérateur mais un puits dans son jardin, avec quelques paniers bien achalandés.

**Edgar Chollet, Belmont**

### Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de 24 heures. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.